



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question écrite n° 70997

Texte de la question

M. Philippe Folliot attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur l'évolution de la délinquance et de la criminalité dans l'arrondissement de Castres-Mazamet depuis 2000, ainsi que l'évolution des effectifs de la police nationale et de la gendarmerie nationale dans cet arrondissement, au cours de la même période.

Texte de la réponse

L'objectif poursuivi par le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales en matière de sécurité est clair et sans ambiguïté : assurer la sécurité de tous les Français sur l'ensemble du territoire national. S'agissant de la situation particulière de l'arrondissement de Castres, les faits de délinquance générale enregistrés par les services de police et les unités de la gendarmerie ont reculé de 12,5 % entre 2002 et 2009, après une augmentation de 13,5 % entre 2000 et 2002. Pour sa part, la délinquance de proximité, qui regroupe les infractions touchant le plus nos concitoyens au quotidien, a suivi une évolution encore plus favorable, avec une baisse de 40,7 % entre 2002 et 2009, après une hausse de 10 % entre 2000 et 2002. Les tendances observées au cours du premier trimestre de l'année en cours sont identiques, avec des baisses de délinquances, générale et de proximité, respectivement de 4,4 et de 11,4 %. Parallèlement, les effectifs de la police et de la gendarmerie dans l'arrondissement de Castres ont progressé, atteignant 354 fonctionnaires et militaires en 2009, contre 330 en 2000, soit une hausse de 7,3 %. Les résultats encourageants obtenus en matière de lutte contre la délinquance dans l'arrondissement de Castres illustrent l'engagement des personnels de la police et de la gendarmerie et l'efficacité des réformes initiées depuis 2002. Celles-ci seront poursuivies, dans le cadre d'une politique globale de sécurité basée sur une meilleure coordination de l'ensemble des acteurs de la sécurité intérieure et la mise en place de structures renouvelées et efficaces.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Folliot](#)

Circonscription : Tarn (3^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70997

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 février 2010, page 1288

Réponse publiée le : 11 mai 2010, page 5350